ABESIA
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 58 rue de Monceau
75008 PARIS
Société en cours de formation

NOMINATION DU PRESIDENT

Le soussigné,

- **Allégresse NGENZEBUHORO**
  Né le : 21/01/1995 à Tananarive (Madagascar),
  Demeurant au 32 avenue de Saint-Guinfort 77230 Dammartin-en-Goële
  De nationalité Française,

Associé unique de la Société **ABESIA** en cours de constitution a pris les décisions suivantes à l'issue de la signature des statuts pour désigner le premier président de la société.

I – NOMINATION DU PRESIDENT

Est nommé en qualité de président de la Société pour une durée illimitée :

- **Allégresse NGENZEBUHORO**
  Né le : 21/01/1995 à Tananarive (Madagascar),
  Demeurant au 32 avenue de Saint-Guinfort 77230 Dammartin-en-Goële
  De nationalité Française,

Le Président déclare accepter les fonctions de Président qui viennent de lui être confiées. Il affirme n'exercer aucune autre fonction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction de gérer une société commerciale.

II – POUVOIRS

Le Président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues aux statuts de la Société.

III – REMUNERATION DU PRESIDENT

En rémunération de ses fonctions, le Président aura droit à une rémunération qui sera fixée au cours d'une prochaine assemblée. Elle aura droit en outre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

IV - POUVOIR À L'EFFET D'ACCOMPLIR LES FORMALITÉS

L'assemblée générale donne tous pouvoir au porteur de ce PV à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi en vue de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

Fait à PARIS

Le 23/07/2026

Allégresse NGENZEBUHORO

